

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Y A-T-IL DE L'ÉCOLE ?

Les matins où Dame Nature fait des siennes

Dolbeau-Mistassini, le 5 décembre 2011. – Les matins où il y aura une fermeture des établissements scolaires ou une suspension des cours, un bandeau d'alerte apparaîtra sur le site Internet de la commission scolaire.

Le Service du transport scolaire de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets est prêt à affronter la première tempête de neige. Avant le début de l'hiver, il est très important d'aviser la population, les parents des élèves ainsi que les employés de l'organisation de la procédure à suivre en cas d'alerte tempête ou intempérie.

Une analyse de la situation de la chaussée sera effectuée afin de prendre la décision quant à la suspension des cours ou à la fermeture des établissements scolaires. Si la situation l'exige le directeur général de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets décrètera si une suspension ou une fermeture est de mise. La décision sera prise en fonction de l'objectif premier, qui est la sécurité des élèves et des membres du personnel.

Si c'est le cas, entre 6 h 30 et 6 h 45 le matin, un bandeau d'alerte de couleur rouge apparaîtra sur la page d'accueil du site Internet de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets au www.cspaysbleuets.qc.ca. Par la suite, les deux stations de radio FM de notre secteur, soit Planète 100,3 et Planète 99,5 seront avisées. Un avis sera également transmis aux autres médias parlés de la région ainsi qu'à l'émission Salut bonjour (TVA) et à MétéoMédia.

Si le bandeau n'apparaît pas, c'est qu'il y a de l'école.

En cas de suspension : Les cours sont suspendus pour tous les élèves de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, soit pour les élèves du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle. Cependant, tout le personnel doit se présenter au travail. Les services de garde sont aussi ouverts.

En cas de fermeture : Les établissements de la commission scolaire sont fermés pour tous les élèves de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, soit pour les élèves du primaire, du secondaire, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle ainsi que pour tout le personnel. Notez que les services de garde sont fermés.

-30-